

# ASSEMBLEE NATIONALE

21 juin 2005

---

CONFIANCE ET MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 2249)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

## SOUS-AMENDEMENT

N° 180

présenté par  
M. Carrez

-----  
à l'amendement n° 75 du Gouvernement  
-----

### APRES L'ARTICLE 5

Dans la deuxième phrase du VIII de cet amendement, substituer à la date :

« 1er mars 2005 »

la date :

« 16 mars 2005 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.